

Rome, le 20 septembre 2020

Chères familles,

Comme promis, voici un nouveau point sur la situation après le Conseil d'établissement qui a eu lieu ce jeudi 17 septembre. Nous y avons abordé tous les dossiers en cours, qui avancent en parallèle et occupent toutes les équipes de l'établissement.

Questions sanitaires

Le protocole sanitaire covid a été examiné et voté, il a été depuis envoyé à l'AEFE. Il sera disponible dans les prochains jours sur le site internet du Lycée. En attendant, vous trouverez une **FAQ** en suivant [ce lien](#) et, en pièce jointe de ce message, une infographie qui résume les **points essentiels**. Bien sûr, le protocole et les mesures sanitaires sont en **constante évolution**, en fonction de la situation sanitaire et des normes nationales et locales.

Point financier

Ce Conseil d'établissement a été également l'occasion de faire un point sur les questions financières, avec tout d'abord l'accord donné par l'AEFE à notre demande de **réduire l'augmentation tarifaire** qui était prévue pour cette année scolaire de 2,5% à 1%. Cette mesure est un geste fort de la part de l'AEFE vers les familles qui ont toutes été touchées par la crise économique et sanitaire. Elle s'ajoute aux mesures que le Lycée a prises durant le dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, en utilisant au maximum **les marges de manœuvre à sa disposition** : annulation des frais d'examen, annulation des frais de demi-pension (en maintenant le salaire complet des surveillants), remise de 10% sur le troisième trimestre pour les maternelles.

Une aide directe aux **familles les plus en difficulté** a également été déployée : 24 familles ont été aidées financièrement, par le Lycée ou par le Consulat, pour acquitter la scolarité de leurs enfants. Des échéanciers ont signés avec le Lycée par 47 familles, 27 sont arrivés à terme et 20 sont encore en cours pour les familles ayant des difficultés passagères.

Ainsi que nous l'avons déjà évoqué l'an dernier, les factures impayées font peser sur l'ensemble de la communauté la menace d'un déséquilibre financier et d'un futur incertain. Les familles ont bien compris la situation puisque le taux de recouvrement pour l'année scolaire 19/20 est de 95% : c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la communauté et **nous vous remercions chaleureusement de vos efforts** et de votre sens des responsabilités.

Il n'en demeure pas moins que l'établissement a l'obligation d'atteindre 100% de recouvrement. Lors de la rentrée, compte tenu de la crise, le Lycée a eu un regard bienveillant sur les réinscriptions, à condition que les familles soient engagées dans une procédure de paiement des frais. Dans le cas contraire, après une deuxième sollicitation formelle précisant la date limite d'accueil, les élèves seront définitivement exclus et n'auront plus accès à l'établissement. Des procédures légales seront lancées, comme elle le sont déjà à l'encontre des quelques familles ayant quitté l'établissement sans régler les frais scolaires. Le Lycée est bien conscient des difficultés des familles en cette période difficile et met tout en œuvre pour aider et accompagner celles qui s'engagent dans une démarche sincère de conciliation.



Nous vous rappelons que les familles françaises peuvent déposer des **demandes de bourses scolaires** auprès du consulat avant le 25 septembre si leur situation s'est dégradée récemment. Par ailleurs toutes les familles de l'établissement peuvent demander une aide ponctuelle à la **caisse de solidarité** en cas de difficultés passagères ; les dossiers de demande sont examinés par la commission d'aide sociale.

En ce qui concerne d'éventuelles ultérieures mesures financières, l'agent comptable a rappelé que de **lourdes dépenses accompagnent cette rentrée covid** : l'augmentation du nombre des encadrants et la présence permanente d'une importante équipe de nettoyage et de désinfection notamment.

Questions pédagogiques / point immobilier

De nombreuses questions ont été posées sur la continuité pédagogique en cas de quarantaine ou de longue maladie. La direction et les enseignants ont tenu à rappeler l'engagement de ces derniers envers leurs élèves, et à rassurer les parents : période normale ou période Covid, un enseignant n'abandonne pas un élève qui ne peut pas venir en classe pendant longtemps, c'est contraire à son métier. Les enseignants demandent aux familles de leur **faire confiance**. Bien sûr, la direction met à disposition des enseignants tous les outils, et notamment les formations, nécessaires à ce suivi.

Si ce sont les enseignants qui doivent être éloignés du Lycée sans être malades (quarantaine), ils assureront la continuité de leur enseignement.

Au sujet des programmes scolaires et des inquiétudes légitimes des familles sur la possibilité de les compléter avec un temps d'enseignement souvent réduit, je tiens à vous rassurer à court et moyen termes, puisque nous travaillons de manière concomitante sur deux fronts. En premier lieu, **les équipes enseignantes font en sorte d'exploiter au mieux leurs actuelles conditions de travail** : les petits groupes permettent d'avancer plus vite et d'être plus attentif aux particularités d'apprentissage de chaque élève. En parallèle, la direction, avec le concours de l'AEFE et des services de l'ambassade, travaille à la **mise en place de solutions pérennes dans l'objectif de revenir à un temps plein** dès que possible. Pour cela, une conjonction de solutions est envisagée : la piste des structures provisoires est de nouveau explorée (qui implique de nombreuses autorisations comme nous l'avons déjà évoqué), en combinaison avec la visite de locaux extérieurs qui pourraient accueillir les élèves du lycée à moyen ou long terme. Je tiens d'ailleurs à remercier ici les nombreux parents qui ont envoyé des messages et des propositions pour accompagner ces recherches. Les locaux évalués cette semaine n'ont pas pu être retenus, notamment parce qu'ils manquaient d'un espace extérieur ou parce que les prix demandés étaient hors budget. D'autres locaux seront visités dans les jours qui viennent et je ne doute pas que nous trouvions des bâtiments adaptés à notre projet.

J'essaie de répondre le plus possible aux familles qui me sollicitent, et je vous remercie de votre patience. De nombreuses questions d'ordre sanitaire requièrent l'intervention de la direction au quotidien, et nous sommes engagés dans une recherche de solutions pour cette année scolaire qui me semble être la priorité absolue dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté scolaire.

Chères familles, je reviendrai vous faire part des avancées en fin de semaine au plus tard.

Le proviseur, Stéphane Devin